



Cour de France.fr / Individus, familles, groupes / Famille royale / Etudes modernes / Unir de cœur et d'intérêt ; La Bavière, la Savoie, la France et le choix des princesses au XVIIe siècle

Thomas Nicklas

Unir de cœur et d'intérêt ; La Bavière, la Savoie, la France et le choix des princesses au XVIIe siècle

Article. Source : Dix-huitième siècle

Nicklas, Thomas, "Unir de cœur et d'intérêt. La Bavière, la Savoie, la France et le choix des princesses au XVIIe siècle", Dix-septième siècle, 2/2009 (n° 243), p. 257-266.

Résumé de l'article

Le 14 mai 1650 l'électeur Maximilien de Bavière et son épouse Marie Anne d'Autriche signèrent à Munich le contrat de mariage de leur fils Ferdinand Marie, né en 1636, et de sa future épouse Henriette Adélaïde, princesse de Savoie. Le même jour, à Turin, le duc Charles Emmanuel II de Savoie signa, avec sa mère Christine, un autre exemplaire de ce contrat qui engageait la Bavière et la Savoie. L'échange du pacte de mariage se fit le 23 mai 1650, à Saint-Gall en Suisse où les deux envoyés, le Piémontais Lorenzo Nomis et le Bavaois Johann Adolf Krebs, avaient deux mois auparavant élaboré ensemble le texte du contrat. Maintenant tous deux se penchaient avec satisfaction sur des parchemins étalés sur la table : les arbres généalogiques des futurs mariés. Le Bavaois Krebs admirait la belle généalogie de la princesse de Savoie dont les ancêtres avaient appartenu à d'illustres maisons souveraines d'Europe. On constatait aussi qu'Henriette Adélaïde et son futur époux avaient en commun un célèbre arrière-grand-père, Philippe le Beau, père de Charles Quint. Ainsi les envoyés étaient convaincus d'avoir préparé une affaire dont les deux maisons devaient profiter à moyen et long terme, sur le plan politique et généalogique.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)